

I. Les drogues illicites et le développement économique

1. L'héroïne et la cocaïne restent les drogues illicites qui ont les plus fortes incidences socioéconomiques à l'échelle mondiale, en termes de traitement des toxicomanes, de morbidité et de mortalité liées à l'usage illicite de drogues comme en termes monétaires. Le trafic illicite de cocaïne et d'héroïne représente la majeure partie du trafic illicite mondial en termes monétaires. L'Organe international de contrôle des stupéfiants a donc examiné l'impact de la culture illicite de pavot à opium et de cocaïer ainsi que du trafic et de l'abus d'héroïne et de cocaïne sur l'ensemble du développement économique. Il prend aussi en compte les graves incidences de nombreuses autres drogues, principalement le cannabis et les diverses drogues synthétiques. Dans son examen, l'Organe a décidé de privilégier le développement économique car il s'agit d'un élément déterminant du développement humain.

A. Les retombées à court terme de la production et du trafic illicites de drogues

2. Dans les zones rurales de nombreux pays, l'industrie illicite de la drogue offre des emplois dans le secteur agricole à un grand nombre de personnes ayant peu de compétences et peu d'instruction, comme les petits agriculteurs et les travailleurs itinérants. Le trafic illicite donne également du travail au personnel des laboratoires, aux grossistes, aux blanchisseurs de capitaux et aux revendeurs et trafiquants. Ces emplois peuvent être importants en termes économiques pour les pays où la culture illicite est pratiquée et où le taux de chômage est élevé.

3. À court terme, l'existence d'activités génératrices de revenus peut être considérée comme positive sur le plan économique. On estime que 3 % environ de la population rurale cumulée de Bolivie et du Pérou participaient à la production illicite de drogues à la fin des années 1980, et que cette proportion était la même dans la population rurale cumulée d'Afghanistan et de Colombie à la fin des années 1990. Dans les zones de ces pays où a lieu la production illicite de drogues, cependant, on estime que la proportion de la population locale engagée dans les cultures illicites est plus élevée

que celle de l'ensemble de la population, et qu'elle pourrait être supérieure à 20 %.

4. Si un petit nombre de personnes, principalement celles qui organisent le commerce illicite de la drogue, dégagent d'importants bénéfices de la culture illicite, ces activités sont préjudiciables pour la grande majorité de la population, y compris pour la plupart des personnes qui, dans un premier temps, en ont tiré parti. À long terme, l'industrie illicite de la drogue crée des problèmes majeurs qui finalement nuisent au développement économique du pays concerné.

B. Estimation des revenus dégagés de la production et du trafic illicites de drogues

5. Il est impossible d'évaluer avec précision le revenu dégagé de la production et du trafic illicites de drogues ni l'incidence de ce revenu sur les économies nationales. Les présentes estimations ont essentiellement pour objet de donner un ordre de grandeur de ce phénomène et de fournir des indications sur les conséquences économiques à court terme et à long terme qu'a cette activité illicite dans les pays en question.

Importance des revenus dégagés des activités du trafic de drogues dans les pays développés

6. En 2001, la valeur totale des récoltes illicites de pavot à opium au niveau des exploitations agricoles était estimée à quelque 400 millions de dollars des États-Unis et celle de coca (en fonction du prix de la coca base) à 700 millions¹. La valeur totale des récoltes de ces deux produits (1 100 millions de dollars) se révèle insignifiante par rapport au revenu agricole total des pays concernés (environ 86 milliards de dollars), dont elle ne représente en moyenne que 1,3 %. Dans certains pays, les revenus tirés de la production de drogues illicites représentent peut-être plus de 5 % du revenu agricole total.

7. La valeur totale des récoltes illicites de pavot à opium et de coca au niveau des exploitations agricoles en 2001 (1,1 milliard de dollars) est également relativement faible, par rapport à d'autres agrégats

économiques. Rien qu'aux États-Unis d'Amérique, les coûts associés aux drogues illicites en 2000 se sont élevés à quelque 161 milliards de dollars, dont 110 milliards pour perte de productivité et 15 milliards au titre des dépenses de santé². Ainsi, le revenu total des agriculteurs qui pratiquaient la culture illicite du cocaïer et du pavot à opium dans le monde entier pourrait représenter moins de 1 % du coût lié aux drogues illicites dans un seul pays où ces drogues font l'objet d'un abus.

8. Le revenu global dégagé par les agriculteurs de la production illicite de coca et de pavot à opium s'est établi à tout juste 2 % de l'aide mondiale au développement en 2000 (53,7 milliards de dollars)³. On peut donc en conclure qu'une augmentation de 2 % de l'aide mondiale au développement, orientée en faveur des zones de culture illicite, pourrait compenser les pertes financières qui résulteraient pour les agriculteurs du passage à la production de cultures licites. Le problème, toutefois, est que cette aide risquerait d'amener les agriculteurs à d'abord produire des cultures illicites de manière à être indemnisés lorsqu'ils cesseraient de se livrer à une telle activité.

9. Le revenu total dégagé par les agriculteurs de la production de cultures illicites ne représente qu'une faible partie des budgets de contrôle des drogues dans les principaux pays touchés par l'abus des drogues. Aux États-Unis, par exemple, le budget national de contrôle des drogues s'est élevé à 18 milliards de dollars en 2001⁴. En outre, les États ont affecté plus de 15 milliards de dollars au contrôle des drogues. Le montant total, soit 33 milliards de dollars, affecté au contrôle des drogues par le Gouvernement fédéral et par les États représente donc 30 fois environ le revenu mondial tiré par les agriculteurs de la production illicite de coca et de pavot à opium.

10. Aux États-Unis, les dépenses consacrées à l'achat de cocaïne et d'héroïne en 2000 ont été estimées à 36 milliards de dollars et 12 milliards de dollars, respectivement; ces deux substances ont représenté 76 % du total des dépenses illicites d'achat de drogues dans ce pays⁵. Au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, les dépenses consacrées par les toxicomanes à l'achat d'héroïne et de cocaïne ont été estimées à 3,9 milliards de dollars et 3,6 milliards de dollars, respectivement; prises ensemble, ces deux substances ont donc représenté 68 % du total des dépenses d'achat de drogues illicites dans ce pays⁶.

Environ 20 % des héroïnomanes et 29 % des cocaïnomanes d'Europe occidentale résident au Royaume-Uni. Si l'on extrapole les données concernant ce pays à l'ensemble de l'Europe occidentale, on peut estimer que les dépenses consacrées dans cette région à l'achat d'héroïne et de cocaïne atteignent environ 20 milliards de dollars et 12 milliards de dollars, respectivement.

11. Si l'on additionne les données concernant les États-Unis et l'Europe occidentale, qui sont les principaux marchés illicites de la drogue, les dépenses consacrées à l'achat de drogues s'élèvent donc à 48 milliards de dollars pour la cocaïne et à 32 milliards de dollars pour l'héroïne. Ces estimations, qui sont jugées prudentes, laissent à penser que le revenu des agriculteurs dans les pays en développement représente 1 % seulement du montant finalement dépensé dans le monde entier par les toxicomanes pour maintenir leurs habitudes de consommation.

12. Les 99 % restants du revenu mondial provenant des drogues illicites sont perçus par les groupes qui se livrent au trafic de drogues à différents niveaux de la chaîne. Les profits résultant du trafic illicite de drogues dans les pays développés représentent généralement de la moitié aux deux-tiers du total des bénéfices tirés de ce trafic, et sont beaucoup plus importants lorsqu'on y inclut le revenu supplémentaire obtenu en coupant l'héroïne et la cocaïne avec d'autres substances. L'essentiel des profits résultant du trafic n'est donc pas réalisé dans les pays en développement mais dans le monde développé.

13. Les données pour les deux premiers trimestres de 2000 semblent indiquer qu'aux États-Unis, 74 % environ du total des profits découlant de la vente de cocaïne et d'héroïne ont été générés dans le pays même⁷. Les profits dégagés de la cocaïne (27 milliards de dollars) et de l'héroïne (9 milliards de dollars) aux États-Unis se sont élevés à 36 milliards de dollars en 2000. La même année, l'expédition de ces substances aux États-Unis a rapporté entre 12 et 13 milliards de dollars dans les pays en développement. Bien qu'importants en valeur absolue, les bénéfices dégagés du trafic de l'héroïne et de la cocaïne aux États-Unis sont modestes en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), soit 0,4 %. Même si les bénéfices dégagés du trafic d'autres drogues étaient comptabilisés, le montant total ajouté à l'économie ne dépasserait pas 50 milliards de dollars, soit 0,5 % du PIB. En

revanche, dans certains pays en développement où les profits en valeur absolue sont sensiblement moins élevés, ils représentent un pourcentage du PIB beaucoup plus important qu'aux États-Unis.

Revenus modestes dégagés dans les pays où sont pratiquées des cultures illicites

14. Le montant du revenu global dégagé de la culture illicite du cocaïer et du pavot à opium dépend des quantités de matières premières transformées en produits finis, déduction faite des pertes dues aux saisies ainsi que de celles intervenant au cours du processus de transformation. Un autre paramètre important à prendre en considération est le rôle joué par les groupes criminels locaux dans les opérations internationales de trafic de drogues et la proportion des sommes qui sont rapatriées ou dépensées localement.

15. Des approximations raisonnables des revenus dégagés des cultures illicites et du trafic de drogues dans différents pays peuvent être extrapolées à partir d'un calcul simplifié: la production réelle (culture), transformée en produit fini, est multipliée par le prix de gros moyen en vigueur dans les pays voisins. Cette méthode se justifie par le fait que, hormis quelques exceptions (comme la Colombie), les groupes criminels des pays producteurs de drogues illicites ne jouent en général qu'un rôle mineur dans le trafic international de drogues. Leur participation se cantonne essentiellement au trafic à l'intérieur du pays et à l'envoi de drogues illicites vers les pays voisins. Le montant global des capitaux liés à la drogue, injectés dans les économies nationales des pays en développement producteurs de drogues, serait de 3,8 milliards de dollars environ en 2001, d'après les calculs du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID)⁸. Dans certains pays comme l'Afghanistan, la République démocratique populaire lao et le Myanmar, l'apport, dans l'économie nationale, de capitaux provenant de la culture illicite du pavot à opium est relativement important par rapport au PIB de ces pays. La production de coca et de cocaïne en pourcentage du PIB a été la plus élevée en Colombie, suivie par la Bolivie. Ces dernières années, la production et le trafic illicite de drogues, exprimés en pourcentage du PIB, ont été évalués entre 10 et 15 % pour l'Afghanistan et le Myanmar, entre 2 et 3 % pour la Colombie et la République démocratique populaire lao, à un peu plus

de 1 % pour la Bolivie et à moins de 1 % pour tous les autres pays.

16. En général, les retombées économiques globales de l'apport de fonds provenant de la production illicite de drogues dans l'économie nationale peuvent excéder les montants initialement injectés en raison des effets d'entraînement de cet apport de capitaux. Ainsi, il importe de prendre en compte l'effet multiplicateur des montants effectivement injectés pour évaluer l'impact potentiel de telles activités sur l'économie. Une bonne partie du revenu que les cultivateurs dégagent de la drogue, par exemple, est utilisée pour acheter des biens et des services répondant à leurs besoins quotidiens, ce qui, par voie de conséquence, procure aux commerçants locaux un revenu supplémentaire qu'ils consacrent à l'achat d'autres biens et services. À chaque série de dépenses, des montants supplémentaires sont dégagés au profit de la population, montants qui varient d'un pays à l'autre, principalement en fonction du taux de l'épargne et de pénétration des importations (dépenses consacrées à des biens importés exprimées en pourcentage du PIB).

17. Le taux de l'épargne s'établit en moyenne à 20 % du revenu dans les pays à faible revenu, le taux de pénétration des importations étant de 26 % en moyenne. En combinant ces deux éléments, on obtient un multiplicateur de 2,45⁹, ce qui donnerait, à partir d'un revenu initial de 3,8 milliards de dollars, un pouvoir d'achat total de quelque 9,3 milliards de dollars.

18. Un certain nombre de facteurs donne à penser qu'en réalité, l'effet multiplicateur du revenu tiré du trafic illicite de drogues est moindre dans le cas de la production de drogues illicites que dans celui d'activités légales. Les habitudes de consommation des trafiquants dans un pays qui produit des drogues illicites se caractérisent par une consommation ostentatoire, due à leur mode de vie. En outre, les narcotraffiquants ont tendance à acheter davantage de biens importés que l'ensemble de la population, ce qui accroît sensiblement le taux de pénétration des importations. Compte tenu des achats généralement effectués par les groupes de trafiquants de drogues, on estime que les dépenses en biens importés atteignent jusqu'à 80 % de l'ensemble des dépenses. Ainsi, s'agissant des dépenses effectuées par les trafiquants de drogues, le multiplicateur pourrait tomber de 2,45,

l'estimation initiale pour les activités économiques licites, à 1,55.

19. En conséquence, le revenu dégagé par les trafiquants de drogues serait donc moins profitable, dans une proportion de 36 % environ, au développement économique local que le revenu tiré de produits licites. Si l'on distingue, dans le revenu total généré par le trafic de drogues dans les pays producteurs d'opium et de feuilles de coca (3,8 milliards de dollars en 2001), le revenu allant aux cultivateurs (1,1 milliard de dollars) et celui allant aux trafiquants de drogues (2,7 milliards de dollars), on obtiendrait, compte tenu des variations de l'effet multiplicateur, un pouvoir d'achat total de 2,7 milliards de dollars généré à partir du revenu de 1,1 milliard des cultivateurs (compte tenu d'un multiplicateur de 2,45). S'agissant des trafiquants, leur revenu de 2,7 milliards de dollars générerait un pouvoir d'achat total de 4,2 milliards de dollars (compte tenu d'un multiplicateur de 1,55). Le pouvoir d'achat, soit 6,9 milliards de dollars, généré à partir du revenu de 3,8 milliards de dollars tiré du trafic illicite de drogues serait donc inférieur d'un quart environ à ce qu'il devrait être. Cela étant, même si l'effet multiplicateur est inférieur à ce qu'il aurait été si les capitaux injectés dans l'économie nationale avaient été générés par des activités licites, le résultat net, d'un point de vue purement économique et à court terme, resterait positif.

C. La production illicite de drogues entrave la croissance économique à long terme

20. Contrairement à l'idée très répandue selon laquelle les revenus générés par l'industrie illicite de la drogue favoriseraient automatiquement le développement économique, rien n'indique que l'expansion des cultures illicites ait entraîné une amélioration générale de la situation économique ou d'un indicateur plus global du développement au niveau national. Si la vente de drogues illicites peut apparemment favoriser le développement économique à court terme, il reste à savoir si ce phénomène débouche sur un développement durable à long terme. Les données disponibles montrent que les pays dans lesquels ont été produites des drogues illicites ont enregistré une baisse de la croissance économique.

21. Dans la sous-région andine, la progression de la culture du cocaïer en Bolivie et au Pérou dans les années 1980 et en Colombie dans les années 1990 ne s'est pas accompagnée d'une augmentation générale de la croissance économique dans ces pays. En Colombie, dans la deuxième moitié des années 1990, alors que cette culture augmentait, la croissance économique s'est ralentie jusqu'à devenir négative à la fin de la décennie, alors que la production illicite de feuilles de coca était en forte progression¹⁰. En Bolivie et au Pérou, cependant, malgré le recul de la production de feuilles de coca, la croissance économique s'est accélérée pendant la plus grande partie de la même décennie, pour dépasser la moyenne des pays d'Amérique latine. Au cours de la période 1998-1999, la croissance économique en Bolivie et au Pérou, quoique modeste, est restée supérieure à la moyenne de celle des pays d'Amérique latine alors qu'elle a reculé en Colombie malgré la progression de la culture du cocaïer.

22. Si l'on considère l'évolution de la production de pavot à opium en Asie du Sud-Ouest, la situation est analogue. Bien que l'on ne possède pas de données fiables sur le développement économique de l'Afghanistan pour les 20 dernières années, on dispose de suffisamment d'éléments pour penser que la croissance économique a été négative dans ce pays depuis qu'il s'est engagé pour la première fois dans la culture illicite à grande échelle du pavot à opium. Il ne fait aucun doute que le niveau de vie général y a chuté depuis lors. L'augmentation massive de la production d'opium, qui a fait de l'Afghanistan le premier producteur mondial d'opiacés illicites au début des années 1990, a servi à alimenter les guerres civiles mais n'a manifestement pas contribué au développement socioéconomique général du pays. En revanche, le Pakistan et la République islamique d'Iran, qui avaient réduit ou complètement éliminé la production de pavot à opium, ont enregistré des taux de croissance économique positifs tant dans les années 1980 que 1990. Le Pakistan a signalé la diminution la plus forte de la production d'opium dans les années 1980, alors qu'il affichait le taux de croissance économique le plus élevé de l'Asie du Sud-Ouest (6,3 % par an), taux nettement supérieur au taux mondial (3,4 % par an). En République islamique d'Iran, la croissance économique a repris dans les années 1990, sans recours aux opiacés illicites.

23. Le même schéma de développement économique a été observé en Asie du Sud-Est. Dans les années 1980, au Myanmar, la production illicite d'opium a été décuplée alors que, dans le même temps, le taux de croissance du PIB était le plus faible de la région. Lorsque, dans les années 1990, la production d'opium a diminué d'un tiers, la croissance du PIB a rattrapé celle des pays voisins. Toutefois, si la production illicite d'opium avait été un élément du développement économique, le Myanmar n'aurait pas le revenu par habitant le plus faible de la région, compte tenu des parités de pouvoir d'achat.

24. La Thaïlande a été le premier pays de la région à réduire de façon spectaculaire la production illicite d'opium (de 146 tonnes en 1965-1966 à moins de 60 tonnes en 1982¹¹ et à 6 tonnes en 2000). Alors que les niveaux de production illicite d'opium ont chuté en Thaïlande dans les années 1980, le taux de croissance de son PIB a dépassé celui des pays voisins, et la Thaïlande est aujourd'hui l'un des pays les plus développés de la région.

25. Les chiffres pour la République démocratique populaire lao et le Viet Nam font apparaître une augmentation des taux de croissance du PIB dans les années 1990 par rapport aux années 1980. L'augmentation du taux de croissance du PIB dans ces deux pays s'est accompagnée d'un recul de la production d'opium au cours des années 1990.

26. De même, dans les années 1980, la production illicite de cannabis et d'opium au Liban, en particulier dans la vallée de la Bekaa, a progressé, alimentée par la guerre civile, l'effondrement des institutions et l'existence de diverses milices qui tentaient de financer leurs activités par le commerce illicite des drogues. Bien qu'il n'existe aucune estimation fiable de la croissance économique dans ce pays dans les années 1980, on peut supposer que la destruction de la capacité de production avait entraîné une croissance négative. Dans les années 1990, les autorités sont parvenues à faire respecter l'interdiction de la production illicite de drogues, ce qui a permis une augmentation du PIB de 7,7 % par an, soit une progression nettement supérieure à la moyenne mondiale (2,5 % par an) et à la moyenne de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (3 % par an)¹².

27. Bien entendu, rien ne prouve que l'augmentation de la production illicite de drogues soit nécessairement

liée à un recul de l'activité économique générale. Les drogues illicites ne sont qu'un élément parmi beaucoup d'autres qui déterminent le développement économique. Le repli économique et le déficit de croissance ont souvent pour origine des situations d'instabilité qui, à leur tour, peuvent induire un accroissement des cultures illicites et du trafic de drogues en raison de la faiblesse des structures gouvernementales et administratives d'un pays, alors qu'une bonne gouvernance a une incidence positive sur la croissance.

28. La raison la plus évidente de la corrélation négative entre production illicite de drogues et développement économique est que, dans de nombreuses régions du monde, les cultures illicites se sont développées en réaction à la détérioration de la situation économique. Cela a été le cas avec l'expansion de la production illicite de coca et de la culture illicite de pavot à opium dans la sous-région andine et en Asie dans les années 1980. Cette réaction défensive n'apporte pas de réponse aux tensions sociales sous-jacentes ni aux problèmes de développement qui affectent la société. En fait, elle risque de les perpétuer pour finalement devenir elle-même le principal obstacle au développement. L'émergence d'une économie de la drogue peut avoir pour conséquence la déstabilisation de l'État, du régime politique, de l'économie et de la société civile.

D. Déstabilisation de l'État

29. La déstabilisation du régime politique est liée au fait que l'existence d'une industrie illicite de la drogue peut financer des campagnes électorales et la corruption, ainsi que l'insurrection, le terrorisme et la criminalité organisée. Elle peut altérer le climat des investissements et fausser la base du processus de décision macroéconomique.

30. La déstabilisation de l'État est généralement la conséquence la plus grave de l'existence d'une importante industrie illicite de la drogue dans un pays. Si les fonds générés par le trafic de drogues dans les pays en développement ne sont peut-être pas suffisants pour faire décoller l'économie, ils suffisent d'habitude amplement pour corrompre le régime politique. Des groupes insurrectionnels peuvent découvrir dans le trafic de drogues une source de revenu lucrative. Dans certains pays, tels que l'Afghanistan, la Colombie et le

Myanmar, la production illicite de drogues a été associée aux guerres civiles qui ont contribué à l'entretenir.

31. L'une des principales conséquences de la déstabilisation d'un pays est le recul de l'investissement. Dès lors que la sécurité des investissements légitimes est menacée, le climat des affaires se détériore et les perspectives de nouveaux investissements diminuent. Quand le niveau d'investissement fléchit, les progrès économiques et sociaux et, partant, le développement à long terme sont compromis. Dans les pays de la sous-région andine, par exemple, la production illicite de coca a reculé à mesure que les taux d'investissement progressaient, et réciproquement.

32. Un autre problème tient à la difficulté qu'il y a à prendre des décisions rationnelles en matière de politique économique lorsque l'économie souterraine, alimentée par des profits illicites, prospère. Dans de telles conditions, les données économiques dont on dispose pour un pays deviennent trompeuses (voir par. 34 et 35 ci-après). Des décisions économiques erronées sont prises, ce qui nuit à la crédibilité de l'État et au climat des investissements dans le pays.

E. Déstabilisation de l'économie

33. Le processus de déstabilisation de l'économie prend diverses formes: a) il compromet les décisions macroéconomiques tendant à contrer le flux des profits illicites, d'où des taux d'intérêt élevés et un recul de l'investissement légitime; b) il entraîne une surévaluation du taux de change en raison de l'afflux de profits illicites, d'où un recul des exportations légitimes; c) il favorise le commerce illégal et la concurrence déloyale, y compris des obstacles aux activités économiques légitimes; d) il encourage une consommation ostentatoire au détriment de l'investissement à long terme; e) il encourage l'investissement dans des secteurs non productifs; et f) il accentue les inégalités dans la répartition des revenus.

34. Sur le plan macroéconomique, l'existence d'une vaste économie souterraine risque fort d'empêcher les dirigeants de prendre des décisions rationnelles. La gestion macroéconomique est déjà délicate en temps normal mais, lorsque l'argent de la drogue illicite

circule largement dans l'économie, cela devient une tâche presque impossible. La gestion macroéconomique est d'autant plus difficile lorsqu'il est nécessaire de modifier la politique économique, en prenant par exemple des mesures d'austérité pour freiner l'inflation ou en essayant de diversifier la base des exportations. Dans de telles circonstances, l'argent de la drogue illicite a tendance à contrarier l'action des pouvoirs publics, en empêchant les résultats escomptés de se matérialiser, en retardant la stabilisation macroéconomique ou en incitant les pouvoirs publics à prendre des mesures trop rigoureuses, qui entraînent chômage et agitation sociale.

35. La réaction à la tension inflationniste donne souvent lieu à la mise en place de politiques monétaires plus rigoureuses qui se traduisent par une réduction de la masse monétaire et un relèvement des taux d'intérêt. Ce type de politique ne porte toutefois ses fruits que si l'économie réagit d'une manière prévisible aux nouvelles mesures adoptées. Mais lorsqu'une grande quantité de fonds d'origine illicite circulent, la surchauffe de l'économie risque de se poursuivre, s'accompagnant d'une forte inflation, malgré une politique d'austérité monétaire. Une telle évolution peut inciter les autorités à prendre des mesures monétaires et autres mesures d'austérité économique encore plus draconiennes. Les activités légitimes, non financées par ces fonds illicites, peuvent alors être exclues du marché du fait des taux d'intérêt élevés et de nouveaux investissements légitimes ne peuvent être réalisés.

36. Un autre type d'éviction résulte de la surévaluation du taux de change, conséquence de l'afflux de profits illicites dans un pays. Les exportations légitimes sont alors systématiquement supplantées par les exportations illicites de drogues. La surévaluation du taux de change pose également problème à l'industrie nationale qui produit pour le marché local, dans la mesure où cette production est de plus en plus remplacée par les importations. Ce taux de change surévalué risque aussi de provoquer l'effondrement de pans entiers de l'économie, qu'il sera peut-être difficile de reconstruire par la suite.

37. Les entreprises commerciales bénéficiant de fonds illicites peuvent éliminer des concurrents légitimes en vendant des biens ou des services à des prix inférieurs à ceux du marché. Ces entreprises sont généralement des sociétés "écran" qui participent (ou

font semblant de participer) aux échanges légitimes pour couvrir le blanchiment d'argent. Les bas prix n'étant pas, dans leur cas, signe d'efficacité, il se peut que des sociétés légitimes bien plus performantes soient évincées du marché et que des pans entiers de l'économie tombent aux mains d'entreprises illégales. Ce problème se pose de façon particulièrement aiguë lorsque de nouveaux concurrents sont dissuadés d'entrer sur le marché.

38. Les habitudes de consommation des groupes de trafiquants de drogue sont un obstacle de plus au développement à long terme. Ces groupes se caractérisent souvent par une consommation ostentatoire (voitures de luxe, yachts, équipement électronique et vêtements, habituellement importés). Ce type de consommation se fait généralement au détriment de l'investissement et peut même entraîner une réduction de l'investissement qui aurait autrement eu lieu. Par exemple, la forte proportion de biens importés dans cette consommation peut déséquilibrer la balance commerciale et inciter les banques étrangères à revoir à la hausse le risque de crédit que présente le pays, d'où un renchérissement des taux d'intérêt et une réduction des investissements.

39. Les armes représentent souvent une autre catégorie de dépense des trafiquants de drogues. Non seulement ces achats se font au détriment d'autres dépenses en biens d'équipement, mais ils contribuent aussi à propager la peur et la violence, rendant ainsi encore moins attractif l'environnement économique dans son ensemble.

40. Lorsque des groupes de trafiquants investissent effectivement de grosses sommes d'argent dans l'économie, ils ont souvent tendance à le faire dans des secteurs essentiellement non productifs, comme l'immobilier ou l'industrie des loisirs (jeux, maisons de prostitution et autres activités du même ordre). Bon nombre de ces investissements ne constituent pas une base solide pour le développement à long terme, leur seule raison d'être étant la recherche de profits à court terme ou le blanchiment d'argent. Ainsi, l'investissement dans l'immobilier est fréquemment spéculatif plutôt que productif, et il vise soit à faire monter les prix, soit à dissimuler des gains illicites. Ce type d'investissement peut avoir un effet globalement négatif sur le pouvoir d'achat des populations locales.

41. Un autre aspect négatif des investissements réalisés au moyen de l'argent de la drogue est leur

manque de stabilité. Pour beaucoup, ces investissements dépendent en fait de la continuité des activités illicites liées à la drogue. Or, en raison de leur caractère illicite, ces activités risquent d'être brusquement interrompues et les investissements connexes réduits ou supprimés à la suite d'une opération de répression et de poursuites. En conséquence, plusieurs centres de production et de trafic illicites de drogues ont connu une alternance de phases d'expansion et de récession.

42. L'apparition d'une industrie illicite de la drogue a encore pour effet, et non des moindres, de perpétuer, mais aussi d'accentuer l'inégalité des revenus qui est parfois, au départ, l'une des raisons qui amènent à participer à la production et au trafic illicites de drogues. Les drogues illicites ne sont pas la seule cause des changements dans la répartition des revenus, mais elles y contribuent souvent. La situation est particulièrement problématique du fait que ce qui est perçu comme une inégalité des revenus est, dans de nombreux pays, au cœur de plusieurs problèmes sociaux, dont la production et le trafic illicites de drogues, ce qui constitue un cercle vicieux. En d'autres termes, l'inégalité des revenus en elle-même semble être pour beaucoup dans la disposition des gens à participer à l'industrie illicite de la drogue, tandis que l'existence d'une telle industrie favorise une répartition inégale des revenus.

43. L'inégalité des revenus est accentuée non seulement par le fait que les trafiquants de drogues accumulent des fortunes, mais aussi par la façon dont ils les dépensent, en particulier par leur propension à acquérir de la terre. Lorsque les petits agriculteurs ne sont pas disposés à vendre leurs terres, ils y sont contraints par intimidation. Le résultat peut être l'inverse d'une réforme agraire, la terre étant partagée entre quelques grosses exploitations, tandis que des agriculteurs n'ayant ni la formation ni les compétences nécessaires pour intégrer d'autres secteurs de l'économie se retrouvent sans terre.

44. De plus, la violence liée à la drogue décourage les investisseurs, réduisant ainsi les possibilités d'emplois et de revenus. Elle a le même effet sur le tourisme dont, dans d'autres circonstances, la valeur ajoutée tend à bénéficier à un grand nombre de personnes. Par ailleurs, la criminalité liée aux drogues touche durement les couches les plus défavorisées de la population, qui sont moins à même de s'en protéger,

alors que les groupes à revenus élevés peuvent s'offrir le matériel et les services nécessaires pour assurer leur sécurité. En outre, la lutte contre le trafic de drogues et la criminalité organisée ponctionne les maigres fonds publics, ce qui restreint d'une manière ou d'une autre les montants disponibles pour les transferts et les services dans le domaine social.

45. Les données présentées par le Programme des Nations Unies pour le développement dans le *Rapport mondial sur le développement humain 2002*¹³ semblent confirmer les tendances exposées plus haut. La comparaison entre le revenu des 20 % les plus riches de la population et celui des 20 % les plus pauvres fait apparaître une aggravation de l'inégalité dans la sous-région andine ces 10 dernières années. En Colombie, les 20 % les plus riches de la population gagnaient 16 fois plus que les 20 % les plus pauvres entre 1980 et 1994, et 20 fois plus au cours de la deuxième moitié des années 1990. L'écart entre les revenus s'est également creusé, bien que de façon moins importante, au Pérou, où le ratio interquintile est passé de 10 à 12, et en Bolivie, où il est passé de 9 à 12. Dans les trois pays andins, l'inégalité des revenus avait donc atteint un niveau supérieur à la moyenne mondiale et, en Colombie, le ratio était plus important que celui des pays voisins, à savoir le Venezuela (18), le Panama (15) et l'Équateur (9). L'inégalité des revenus était également plus prononcée dans les trois pays andins que dans les pays développés ci-après: États-Unis (9), Australie et Royaume-Uni (7 chacun); Autriche, France, Pays-Bas et Suisse (6 chacun); Belgique, Canada, Allemagne et Espagne (5 chacun); Danemark, Norvège et Suède (4 chacun); et Japon (3). Il peut être intéressant aussi de noter qu'il existe une forte corrélation entre l'inégalité des revenus et le nombre de consommateurs chroniques de drogues pris comme mesure indirecte de la taille de l'industrie illicite de la drogue dans les pays développés. Alors que les États-Unis comptent le plus grand nombre de consommateurs chroniques de drogues par habitant dans le monde et le Royaume-Uni l'un des plus grands nombres d'Europe occidentale, ces chiffres sont relativement bas dans les pays où l'inégalité des revenus est faible, comme en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Danemark, en Finlande, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suède¹⁴, et il semble que la consommation chronique de drogues soit encore moins importante au Japon. Le lien de causalité entre ces

deux phénomènes mérite toutefois un examen plus approfondi.

F. Déstabilisation de la société civile

46. L'industrie de la drogue peut déstabiliser non seulement l'État et l'économie, mais aussi la société civile et ce, en raison de l'augmentation de la criminalité (guerre des gangs, enlèvements, extorsions); de l'érosion du capital social; du fait que l'état de droit est compromis; de la corruption des élites ou du système politique; des jeux de hasard et de la prostitution; de l'abus des drogues; et de la perte de cohésion sociale.

47. Le principal symptôme ou la principale manifestation de la déstabilisation de la société civile est la montée de la criminalité, en particulier de la criminalité violente, qui a de fortes répercussions sur les habitudes de consommation (du fait, par exemple, des dépenses en services de sécurité) ainsi que sur la liberté individuelle (notamment la liberté de mouvement). Les formes de criminalité liées aux drogues sont la délinquance acquisitive, les guerres des gangs, les violences dans les lieux publics, les extorsions et les enlèvements.

48. Ces 20 dernières années, c'est probablement en Colombie que la société civile a été le plus déstabilisée par le commerce illicite de drogues. Dans ce pays, le nombre d'homicides est passé de 17 pour 100 000 habitants dans les années 1973 à 1975 (c'est-à-dire avant l'implication du pays dans l'industrie mondiale de la cocaïne) à 63 pour 100 000 en 1988, année où le cartel de Medellín a engagé une guerre contre l'État¹⁵. Ce chiffre a fortement augmenté, à environ 80 pour 100 000 en 1992, lorsque la lutte contre le cartel s'est intensifiée. Il a fléchi ensuite en 1993 et 1994, à la suite du démantèlement progressif de ce dernier, et de nouveau en 1995, après le démantèlement du cartel de Cali. En 1997, dernière année pour laquelle on dispose de données permettant d'établir des comparaisons au niveau international, il s'établissait à 58 pour 100 000. Ce chiffre, inférieur seulement à celui de l'Afrique du Sud (61 pour 100 000), est considérablement plus élevé qu'au Pérou (10), aux États-Unis (7), au Chili (5), en Italie (1,5), en Allemagne (1,4), en Suisse (1,2) ou au Japon (0,5)¹⁶.

49. Une longue période de criminalité et de violence contribue à l'érosion du capital social d'un pays et, d'une manière générale, compromet l'état de droit. En termes économiques, elle entraîne une élévation des coûts des transactions du fait que l'État ne peut plus assurer l'encadrement nécessaire. Cette hausse des coûts induit à son tour un ralentissement général de l'activité économique et, partant, une détérioration des conditions de vie de l'ensemble de la population¹⁶.

50. La corruption, en particulier celle des élites politiques et du système politique dans son ensemble, est une autre manifestation de la mise en péril de l'état de droit et un facteur supplémentaire qui contribue à l'érosion du capital social. Certes, aucune société n'est à l'abri de la corruption mais, du fait de l'infiltration massive de fonds illicites, ce phénomène peut revêtir un caractère endémique et, là encore, majorer les coûts des transactions et compromettre les perspectives de prospérité de la société.

51. De plus, lorsque les activités illicites sont devenues la norme, le tissu social s'en ressent. Les profits rapides que procure le trafic de drogues incitent aussi les jeunes à abandonner l'école. Toute une génération est ainsi amenée à renoncer à toute éducation. Or, une société privée de possibilités d'éducation ne peut pas progresser. Le fait que les familles sont également touchées pose un problème grave étant donné que ce sont généralement elles qui constituent le fondement même de la société.

52. On pourrait s'attendre à ce que les drogues produites illicitement dans un pays ne soient mises illicitement sur le marché qu'à l'étranger. Or, l'expérience montre au contraire que la plupart des pays de production et de transit de drogues illicites finissent eux-mêmes par être confrontés à des problèmes d'abus de drogues, la contamination étant un phénomène courant. Les groupes de trafiquants locaux, qui participent aux opérations de transit, sont souvent rémunérés en nature, et ils vendent la drogue qui leur a été remise pour en tirer un revenu. Étant donné qu'ils ont rarement accès aux marchés étrangers, ils l'écoulent sur place. L'abus de drogues peut par ailleurs se poursuivre même lorsqu'il n'y a plus de production locale illicite; au Pakistan, par exemple, alors que la quasi-totalité de la récolte illicite de pavot à opium a été détruite en 2001, le pays reste confronté à un grave problème d'héroïnomanie car la production

locale a été remplacée par des importations en provenance d'Afghanistan.

53. De même, en Bolivie et au Pérou, l'augmentation de la production de coca dans les années 1980 a entraîné une forte progression de l'abus de *basuco* puis de cocaïne. Malgré la chute de la production à la fin des années 1990, les niveaux d'abus sont restés relativement élevés. En Colombie, à la fin des années 1990, l'abus de cocaïne semble avoir augmenté parallèlement à la production de coca. De même, le Mexique et les pays des Caraïbes ont enregistré une progression de l'abus de cocaïne à mesure que le transport de cette substance à travers leur territoire s'est développé suite au fléchissement des envois directs depuis la Colombie vers les États-Unis. Une progression de l'abus de cocaïne a également été signalée ces dernières années en Afrique du Sud et au Brésil, qui servent aussi de pays de transit. La République islamique d'Iran, les pays d'Asie centrale et un certain nombre de pays d'Europe orientale ont eux aussi été particulièrement touchés par la progression de l'abus d'opiacés ces dernières années car les trafiquants les utilisent pour y faire transiter de l'héroïne.

54. L'abus de drogues, que ce soit dans les pays développés ou en développement, crée toutes sortes d'autres problèmes qui sont préjudiciables pour la santé, la productivité et l'éducation, et qui entraînent une hausse de la criminalité et des taux d'accidents et la désintégration des familles. Ces questions n'entrent pas dans le cadre du présent débat; elles ont été traitées dans d'autres publications des Nations Unies¹⁷.

55. Le fait est que l'existence d'une industrie illicite de la drogue à grande échelle porte gravement atteinte à la cohésion sociale, qui met en jeu la famille, la communauté et l'État, et au capital social proprement dit. Or, sans capital social, le développement n'est guère envisageable.

G. Conséquences du point de vue de l'action

56. Les avantages procurés à court terme par la production et le trafic illicites de drogues sont contrebalancés par des pertes majeures sur le long terme. S'il va de soi que les gouvernements, ne serait-ce que dans leur propre intérêt, devraient lutter contre

la production et le trafic illicites de drogues, il y a au moins deux raisons, semble-t-il, pour lesquelles il n'en est pas toujours ainsi:

a) Certains gouvernements ne voient que les avantages à court terme, et non les pertes à long terme du point de vue du développement. Ils ne font donc le nécessaire ni pour réglementer le système financier ni pour allouer des fonds ni pour adopter des mesures concrètes visant à lutter contre la production et le trafic illicites de drogues;

b) En matière de contrôle des drogues, les décisions sont parfois prises en fonction du contexte national sans tenir compte de leurs conséquences à long terme au niveau international.

57. Il existe un lien entre développement et production et trafic illicites de drogues, ainsi qu'entre politiques de développement et contrôle des drogues. Il pourrait être avancé que le contrôle des drogues est en fait l'une des conditions d'un développement réussi, tandis qu'un développement économique réussi serait l'une des conditions d'un contrôle des drogues qui soit durablement efficace.

58. Si l'expérience corrobore la thèse selon laquelle le contrôle des drogues sert en fait le développement, le postulat inverse, à savoir qu'un niveau élevé de développement économique est l'une des conditions d'un contrôle des drogues efficace, est moins certain. Les faits ne permettent pas de trancher définitivement la question. Certains indices montrent que, selon le contexte, le développement peut aussi bien atténuer qu'aggraver les problèmes de drogues:

a) Niveau élevé de développement:

i) Un niveau élevé de développement signifie un pouvoir d'achat plus important, davantage de tensions induites par la course aux résultats, un plus grand choix de distractions et, par conséquent, un recours peut-être plus fréquent aux substances psychoactives;

ii) Cela étant, un niveau élevé de développement signifie aussi davantage de ressources et de moyens pour la prévention, le traitement et la répression;

b) Faibles niveaux de production illicite de drogues:

i) On enregistre des niveaux relativement faibles de production illicite de drogues dans les pays où la croissance économique a été forte ces 10 dernières années;

ii) Toutefois, on peut aussi observer des niveaux relativement élevés de production illicite de drogues dans des pays affichant un niveau élevé de développement économique; il ressort néanmoins de l'analyse des revenus tirés de la drogue que le poids de cette production par rapport à l'ensemble de l'activité économique est généralement minime dans ces pays.

59. La question du développement économique est importante pour le contrôle international des drogues. Un pays qui élimine la production illicite, le trafic et l'abus de drogues ainsi que le blanchiment d'argent en recueillera les fruits à long terme, mais cela suppose des coûts à court terme, tant pour le gouvernement que pour certains secteurs de la société. La communauté internationale doit aider les pays qui en ont besoin à supporter au moins certains de ces coûts pour permettre ainsi des interventions visant à prévenir les cultures illicites et à générer des gains à long terme. En matière de contrôle des drogues, ce devrait être là la première justification de l'aide internationale, qu'elle soit bilatérale ou multilatérale.

60. Si la chaîne du contrôle des drogues est brisée dans un pays, c'est tout le système international de contrôle des drogues qui peut être compromis. L'adage selon lequel la solidité d'une chaîne est celle de son maillon le plus faible s'applique particulièrement bien à tout système multilatéral tel que le système des Nations Unies et le système de contrôle international des drogues qui en relève. Des mesures unilatérales prises dans un contexte purement national risquent de compromettre l'intégrité du système de contrôle international dans son ensemble.

61. Cette tendance à définir un problème en termes purement nationaux et dans une perspective à court terme n'est pas spécifique au domaine du contrôle des drogues. La politique en matière de développement est elle aussi souvent conçue dans un contexte national, ce qui a eu sur le plan international des conséquences imprévues (guerres commerciales, courses aux armements, problèmes d'environnement). Ces 10 dernières années, la déréglementation, la libéralisation et la mondialisation ont été perçues comme des mécanismes de nature à favoriser le développement au

niveau mondial. Cependant, elles ont aussi eu des conséquences imprévues (chute des cours des matières premières, augmentation du chômage dans certains secteurs, migrations et multiplication des transactions transfrontières) qui ont contribué à faire progresser la production illicite, le trafic et l'abus de drogues.

62. Le dispositif de contrôle international des drogues en place permet d'agir sur les incidences du problème de la drogue sans remettre en cause les retombées favorables de la coopération internationale et du processus de mondialisation. Ainsi, ce dispositif vise principalement à coordonner et rationaliser les mesures prises pour lutter contre la production et le trafic illicites de drogues et à encourager les gouvernements à s'attaquer au problème de l'abus de drogues, notamment en appuyant les activités de prévention et de traitement et en tirant des enseignements des meilleures pratiques. L'action de la communauté internationale face à la production et au trafic illicites de drogues comporte par ailleurs un élément figurant dans le Plan d'action sur la coopération internationale pour l'élimination des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues illicites et les activités de substitution que l'Assemblée générale a adopté à sa vingtième session extraordinaire (résolution S-20/4 E)¹⁸. En effet, dans le cadre de programmes d'activités de substitution, les petits cultivateurs, qui constituent un maillon essentiel de la chaîne de production et de trafic, reçoivent une aide pour passer de la culture de plantes servant à fabriquer des drogues illicites à des activités dont ils tirent des revenus licites. Le contrôle international des drogues favorise ainsi l'objectif d'un développement durable à long terme en remédiant aux retombées néfastes d'une industrie illicite de la drogue en expansion.

H. Conclusions

63. En matière de contrôle des drogues, il faudrait tenir compte de ce qui suit:

a) Les drogues illicites profitent à quelques-uns sur le court terme, mais pour beaucoup, elles entraînent des pertes à long terme;

b) Le problème de la drogue doit être considéré dans le contexte global de l'économie et du développement d'un pays;

c) Il existe des mécanismes multilatéraux bien établis pour faire face au problème de la drogue et à celui du développement, et ces deux mécanismes doivent être mieux intégrés, car il ne peut y avoir de développement économique à long terme dans un pays sans système efficace de contrôle des drogues;

d) Dans les pays où le taux de chômage est élevé, la production et le trafic illicites de drogues ouvrent de nombreuses possibilités d'emploi mais compromettent le développement du capital humain;

e) À court terme, les petits cultivateurs tirent des profits de la culture de plantes servant à fabriquer des drogues illicites, mais la somme de ces profits représente moins de 1 % du chiffre d'affaires généré par le commerce illicite de drogues dans le monde;

f) Quatre-vingt-dix-neuf pour cent de la valeur ajoutée dégagée du commerce illicite de drogues dans le monde sont générés par le trafic aux niveaux national et international;

g) Le plus gros des profits découlant du commerce illicite de drogues est réalisé dans les pays développés; les conséquences économiques du problème de la drogue sont toutefois beaucoup plus lourdement ressenties dans les pays en développement, étant donné que la valeur du commerce illicite de drogues y est, proportionnellement à l'ensemble de l'économie, plus importante que dans les pays développés;

h) Il existe généralement une corrélation négative entre la production illicite de drogues et la croissance économique d'un pays;

i) La production illicite de drogues et les activités économiques qui y sont liées compromettent le développement économique à long terme en exerçant un effet déstabilisateur sur l'État, l'économie et la société civile.